

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE : MAIRIE DE MONTANS (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21810171500017

POSTE COMPTABLE : SGC GAILLAC

**M. 57**

**Budget primitif**

**Voté par nature**

**BUDGET : BUDGET COMMUNAL (3)**

**ANNEE 2025**

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.





## NOTE DE PRÉSENTATION BUDGET PRINCIPAL 2025

### I. Le cadre général

Les articles L. 2313-1 et L. 5211-36 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retracant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif et budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget primitif (BP) doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Par cet acte, l'ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2025 a été voté le 10 avril 2025 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande auprès du secrétariat de mairie aux heures d'ouvertures au public.

Il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- de mobiliser des subventions auprès du Conseil Départemental, de la Région, de l'Etat et de l'Union européenne chaque fois que cela est possible.

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, **une section de fonctionnement et une section d'investissement**. Chacune de ces sections doit être présentée **en équilibre**, les recettes égalant les dépenses.

### II. La section de fonctionnement

La **section de fonctionnement** regroupe toutes les **opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services** de la collectivité. L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par la collectivité, le surplus constituant de l'**autofinancement** qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus par la collectivité.

Pour notre commune, le BP 2025 s'équilibre en dépenses et recettes en fonctionnement pour un montant de 1 170 960.95 €.

### **III. La section d'investissement**

**La section d'investissement** regroupe les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par des dotations et subventions et éventuellement par l'emprunt. La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

**Pour notre commune, le BP 2025 s'équilibre en dépenses et recettes en investissement pour un montant de 1 619 807,07 €.**

### **IV. La fiscalité**

Considérant la situation actuelle du pouvoir d'achat des ménages et afin de limiter l'impact de la fiscalité sur les ménages, les ressources propres de la commune permettant un équilibre du budget, l'Assemblée a décidé de ne pas augmenter les taux de la fiscalité directe locale pour 2025, ils sont donc maintenus à :

- **taxe foncière sur les propriétés bâties : 28,95 %**
- **taxe foncière sur les propriétés non bâties : 37,56 %**
- **taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants) : 9,50 %**

*Le budget de la Commune reste déposé en mairie où il est mis à la disposition du public dans les quinze jours qui suivent son adoption.*

*Les documents sont également mis en ligne sur le site internet de la commune dans un délai d'un mois après leur adoption.*

*Le Maire,  
Gilles CROUZET*

## Sommaire

### I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

### II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	13
D1 - Balance générale - Dépenses	15
D2 - Balance générale - Recettes	17

### III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	25
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	26
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	27
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	41
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	43
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	46
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	50

### IV - Annexes

#### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

#### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	52
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	53
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	57
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	59
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	60



B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	62
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	63
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	64
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	65
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	66
B9 - Etat du personnel	68
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire	71
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	72
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	73
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	74
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
<b>V - Arrêté et signatures</b>	
A - Arrêté et signatures	75

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

<b>I – INFORMATIONS GÉNÉRALES</b>	
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	
<b>Population totale</b>	<b>A</b>
	1 577

<b>Informations statistiques</b>	
	<b>Valeurs</b>
<b>Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)</b>	973 253,00

<b>Informations fiscales (N-2)</b>	
	<b>Collectivité</b>
<b>Informations financières – ratios</b>	
	<b>Valeurs</b>
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	528,15
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	540,89
3 Dépenses d'équipement brut / population	848,96
4 Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5 DGF / population	210,46
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	52,11 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	106,61 %
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	156,96 %
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	2,35 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmises par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuient sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-335 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

## I – INFORMATIONS GENERALES

### MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
  - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
  - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
  - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,5 %
- Investissement : 7,5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

**I – INFORMATIONS GÉNÉRALES**  
**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRÉCEDENT – RESULTATS (1)**

		I
		C1

<b>RESULTAT DE L'EXERCICE N-1</b>			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté (2)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	1 088 449,07	1 648 172,43	73 006,13 A1
Investissement	415 335,83	694 731,19 (3)	-437 889,91 A2
Fonctionnement	673 113,24	963 441,24 (4)	510 896,04 A3
			<b>791 224,04</b>

<b>RESTES À RÉALISER N-1</b>			
		Dépenses	Recettes
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II	617 520,00 III + IV	302 766,24 B1
Investissement	I	617 520,00 III	302 766,24 B2
Fonctionnement	II	0,00 IV	0,00 B3
			<b>-314 753,76</b>

<b>RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	317 975,73
Investissement	<b>A2 + B2</b>	-473 248,31
Fonctionnement	<b>A3 + B3</b>	791 224,04

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde l'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>617 520,00</b>
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
112	Opération d'équipement n° 112	2 092,00
136	Opération d'équipement n° 136	6 191,00
140	Opération d'équipement n° 140	4 280,00
156	Opération d'équipement n° 156	36 038,00
166	Opération d'équipement n° 166	3 000,00
193	Opération d'équipement n° 193	385 819,00
209	Opération d'équipement n° 209	180 100,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		<b>(III)</b> <b>302 766,24</b>
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	302 766,24
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		<b>(IV)</b> <b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET  
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS**

		<b>II</b>	
		<b>A</b>	
<b>VOTE</b>	<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>
	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)		843 792,52
+		1 317 040,83	
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		302 766,24
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)		0,00
=		=	
Total de la section d'investissement (2)		617 520,00	1 619 807,07
1 619 807,07		1 619 807,07	
<b>VOTE</b>	<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>
	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget		852 985,22
+		1 170 960,95	
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)		0,00
=		(si excédent)	
Total de la section de fonctionnement (3)		0,00	317 975,73
1 170 960,95		1 170 960,95	
=		=	
<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>		2 790 768,02	<b>2 790 768,02</b>

(1) À servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

<b>II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	44 017,00	3 000,00	43 017,00	43 017,00	46 017,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 182 880,95	614 520,00	724 297,02	724 297,02	1 338 817,02
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>1 226 897,95</b>	<b>617 520,00</b>	<b>767 314,02</b>	<b>767 314,02</b>	<b>1 384 834,02</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	71 908,50	0,00	76 478,50	76 478,50	76 478,50
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>71 908,50</b>	<b>0,00</b>	<b>76 478,50</b>	<b>76 478,50</b>	<b>76 478,50</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>1 298 806,45</b>	<b>617 520,00</b>	<b>843 792,52</b>	<b>843 792,52</b>	<b>1 461 312,52</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 298 806,45</b>	<b>617 520,00</b>	<b>843 792,52</b>	<b>843 792,52</b>	<b>1 461 312,52</b>
+					
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>					<b>158 494,55</b>
=					
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>					<b>1 619 807,07</b>

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7)  $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041$ .

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	717 797,00	302 766,24	307 039,00	307 039,00	609 805,24
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	100 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>817 797,00</b>	<b>302 766,24</b>	<b>377 039,00</b>	<b>377 039,00</b>	<b>679 805,24</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	118 910,46	0,00	114 075,23	114 075,23	114 075,23
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	210 047,11	0,00	473 248,31	473 248,31	473 248,31
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	570,00	0,00	1 870,00	1 870,00	1 870,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>329 527,57</b>	<b>0,00</b>	<b>589 193,54</b>	<b>589 193,54</b>	<b>589 193,54</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>1 147 324,57</b>	<b>302 766,24</b>	<b>966 232,54</b>	<b>966 232,54</b>	<b>1 268 998,78</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	538 119,83		317 975,73	317 975,73	317 975,73
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	51 251,96		32 832,56	32 832,56	32 832,56
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>589 371,79</b>		<b>350 808,29</b>	<b>350 808,29</b>	<b>350 808,29</b>

<b>TOTAL</b>	1 736 696,36	302 766,24	1 317 040,83	1 317 040,83	1 619 807,07
+					
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE					0,00
=					
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>					<b>1 619 807,07</b>

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	350 808,29
----------------------------------------------------------------------------------	------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

## MAIRIE DE MONTANS - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10)  $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041$ .

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération  $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	255 000,00	0,00	281 000,00	281 000,00	281 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	375 000,00	0,00	434 000,00	434 000,00	434 000,00
014	Atténuations de produits	6 272,00	0,00	6 972,00	6 972,00	6 972,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	85 900,00	0,00	88 800,00	88 800,00	88 800,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>722 172,00</b>	<b>0,00</b>	<b>810 772,00</b>	<b>810 772,00</b>	<b>810 772,00</b>
66	Charges financières	19 100,00	0,00	20 127,68	20 127,68	20 127,68
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>743 272,00</b>	<b>0,00</b>	<b>832 899,68</b>	<b>832 899,68</b>	<b>832 899,68</b>

023	Virement à la section d'investissement (4)	538 119,83		305 228,71	305 228,71	305 228,71
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	51 251,96		32 832,56	32 832,56	32 832,56
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>589 371,79</b>		<b>338 061,27</b>	<b>338 061,27</b>	<b>338 061,27</b>

<b>TOTAL</b>	1 332 643,79	0,00	1 170 960,95	1 170 960,95	1 170 960,95
+					
	<b>D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	0,00			
=					
	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>		1 170 960,95		

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	32 000,00	0,00	42 000,00	42 000,00	42 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	36 300,00	0,00	35 800,00	35 800,00	35 800,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	84 661,00	0,00	84 981,00	84 981,00	84 981,00
731	Fiscalité locale	223 481,00	0,00	230 051,00	230 051,00	230 051,00
74	Dotations et participations (3)	410 800,75	0,00	424 248,22	424 248,22	424 248,22
75	Autres produits de gestion courante (3)	33 700,00	0,00	35 100,00	35 100,00	35 100,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>820 942,75</b>	<b>0,00</b>	<b>852 180,22</b>	<b>852 180,22</b>	<b>852 180,22</b>
76	Produits financiers	5,00	0,00	5,00	5,00	5,00
77	Produits spécifiques (3)	800,00	0,00	800,00	800,00	800,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>821 747,75</b>	<b>0,00</b>	<b>852 985,22</b>	<b>852 985,22</b>	<b>852 985,22</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>821 747,75</b>	<b>0,00</b>	<b>852 985,22</b>	<b>852 985,22</b>	<b>852 985,22</b>
+					
			<b>R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>317 975,73</b>	
=					
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>					<b>1 170 960,95</b>

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>338 061,27</b>	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
-----------------------------------------------------------------------------------------	-------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4)  $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043$ .

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>D1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	76 478,50	0,00	76 478,50
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	1 344 817,02		1 344 817,02
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	40 017,00	0,00	40 017,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>1 461 312,52</b>	<b>0,00</b>	<b>1 461 312,52</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>158 494,55</b>
------------------------------------------------------------	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 619 807,07</b>
-----------------------------------------------------	---------------------

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
011 Charges à caractère général (9)	281 000,00		281 000,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	434 000,00		434 000,00
014 Atténuations de produits	6 972,00		6 972,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	88 800,00	0,00	88 800,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	20 127,68	0,00	20 127,68
67 Charges spécifiques (9)	2 000,00	0,00	2 000,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	32 832,56	32 832,56
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		305 228,71	305 228,71
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>	<b>832 899,68</b>	<b>338 061,27</b>	<b>1 170 960,95</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
-------------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 170 960,95</b>
------------------------------------------------------	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

## MAIRIE DE MONTANS - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET</b>			<b>II</b>
<b>BALANCE GÉNÉRALE – RECETTES</b>			<b>D2</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	114 075,23	0,00	114 075,23
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	609 805,24	0,00	609 805,24
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	71 870,00	0,00	71 870,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		32 832,56	32 832,56
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		317 975,73	317 975,73
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>795 750,47</b>	<b>350 808,29</b>	<b>1 146 558,76</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------------------------------	-------------

+

<b>R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT</b>	<b>473 248,31</b>
---------------------------------------	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 619 807,07</b>
-----------------------------------------------------	---------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
013 Atténuations de charges (8)	42 000,00		42 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	35 800,00		35 800,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	84 981,00		84 981,00
731 Fiscalité locale	230 051,00		230 051,00
74 Dotations et participations (8)	424 248,22		424 248,22
75 Autres produits de gestion courante (8)	35 100,00	0,00	35 100,00
76 Produits financiers	5,00	0,00	5,00
77 Produits spécifiques (8)	800,00	0,00	800,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>	<b>852 985,22</b>	<b>0,00</b>	<b>852 985,22</b>

MAIRIE DE MONTANS - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
	R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE		317 975,73
			=
	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>		<b>1 170 960,95</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE****III****A****DEPENSES**

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) <b>III = I + II</b>
							843 792,52
<b>TOTAL</b>	<b>1 298 806,45</b>	<b>617 520,00</b>	<b>0,00</b>	<b>843 792,52</b>	<b>0,00</b>	<b>843 792,52</b>	<b>1 461 312,52</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	34 017,00	0,00	0,00	40 017,00	40 017,00	0,00	40 017,00
21 Immobilisations corporelles	13 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	1 179 830,95	617 520,00	0,00	727 297,02	727 297,02	0,00	727 297,02
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 226 897,95</b>	<b>617 520,00</b>	<b>0,00</b>	<b>767 314,02</b>	<b>767 314,02</b>	<b>0,00</b>	<b>767 314,02</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	71 908,50	0,00	76 478,50	76 478,50	76 478,50	76 478,50	76 478,50
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)							
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>71 908,50</b>	<b>0,00</b>	<b>76 478,50</b>	<b>76 478,50</b>	<b>0,00</b>	<b>76 478,50</b>	<b>76 478,50</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>1 298 806,45</b>	<b>617 520,00</b>	<b>0,00</b>	<b>843 792,52</b>	<b>843 792,52</b>	<b>0,00</b>	<b>843 792,52</b>
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>			<b>0,00</b>

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	158 494,55
--------------------------------------------------------	------------

MAIRIE DE MONTANS - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>								
<b>1 619 807,07</b>								

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES**

		<b>A</b>	
		<b>III</b>	

<b>RECETTES</b>			
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles
		I	II
<b>TOTAL</b>	<b>1 526 649,25</b>	<b>302 766,24</b>	<b>843 792,52</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	717 797,00	307 039,00	307 039,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	100 000,00	70 000,00	70 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>817 797,00</b>	<b>302 766,24</b>	<b>377 039,00</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	118 910,46	0,00	114 075,23
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	570,00	0,00	1 870,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>	<b>119 480,46</b>	<b>0,00</b>	<b>115 945,23</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>937 277,46</b>	<b>302 766,24</b>	<b>492 984,23</b>
021 Virement de la section de fonctionnement	538 119,83	317 975,73	317 975,73
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	51 251,96	32 832,56	32 832,56
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>589 371,79</b>	<b>350 808,29</b>	<b>350 808,29</b>

<b>R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)</b>	<b>0,00</b>
---------------------------------------------------------------	-------------

<b>Affectation au compte 1068 (8)</b>	<b>473 248,31</b>
---------------------------------------	-------------------

**MAIRIE DE MONTANS - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025**

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>					
					<b>1 619 807,07</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R/040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/041 = RI 041).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats),

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

**A1**

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
								III = I + II	
<b>TOTAL</b>	<b>1 298 806,45</b>	<b>617 520,00</b>	<b>0,00</b>	<b>843 792,52</b>	<b>843 792,52</b>	<b>0,00</b>	<b>843 792,52</b>	<b>1 461 312,52</b>	
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	34 017,00	0,00	0,00	40 017,00	40 017,00	0,00	40 017,00	40 017,00	40 017,00
2041511 Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
20422 Privé : Bâtiments, installations	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
2046 Attributions compensation investissement	31 517,00	0,00		31 517,00	31 517,00	0,00	31 517,00	31 517,00	31 517,00
21 Immobilisations corporelles	13 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111 Terrains nus	13 050,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	1 179 830,95	617 520,00	0,00	727 297,02	727 297,02	0,00	727 297,02	1 344 817,02	
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 226 897,95</b>	<b>617 520,00</b>	<b>0,00</b>	<b>767 314,02</b>	<b>767 314,02</b>	<b>0,00</b>	<b>767 314,02</b>	<b>1 384 834,02</b>	
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	71 908,50	0,00		76 478,50	76 478,50		76 478,50	76 478,50	
1641 Emprunts en euros	49 300,00	0,00		56 000,00	56 000,00		56 000,00	56 000,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus	4 000,00	0,00		1 870,00	1 870,00		1 870,00	1 870,00	
168751 Dettes - GFP de rattachement	18 608,50	0,00		18 608,50	18 608,50		18 608,50	18 608,50	
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	

MAIRIE DE MONTANS - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles II	Vote de l'assemblée III	Pour information Crédits gérés hors AP d'une AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00				
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>71 908,50</b>		<b>0,00</b>	<b>76 478,50</b>	<b>76 478,50</b>		<b>76 478,50</b>
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 298 806,45</b>		<b>617 520,00</b>	<b>0,00</b>	<b>843 792,52</b>	<b>843 792,52</b>	<b>1 461 312,52</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>

(1) Détails les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état II-A2,1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET							III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT							A2.1

## Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
112	PANNEAUX SIGNALISATION		17 659,95	2 092,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00
136	VOIRIE		623 506,65	6 191,00	60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00
140	MATERIEL MOBILIER ET ROULANT		418 011,82	4 280,00	43 497,02	43 497,02	0,00	43 497,02
156	TRAVAUX CIMETIERE		25 627,21	36 038,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00
158	SALLE DE REUNION ST MARTIN		2 202,96	0,00	800,00	800,00	0,00	800,00
166	EXTENSION ENFOUISSEMENT RESEAUX		150 512,31	3 000,00	9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00
193	MAISON ROSSIGNOL MAISON ROSSIGNOL RESTAURANT		207 883,50	385 819,00	95 000,00	95 000,00	0,00	95 000,00
202	AMENAGEMENTS COEUR DE VILLAGE		841 077,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	TRAVAUX LOGEMENT 5 PLACE BOUYGUE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
206	CHEMINEMENT PIETON AV ST MARTIN		347 706,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
207	PARKING VILLAGE		3 227,57	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00
208	COEUR DE VILLAGE PLACE ESPLANADE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
209	MAM MAISON ASSISTANTS MATERNELS		19 833,28	180 100,00	295 000,00	295 000,00	0,00	295 000,00
210	PARVIS EGLISE SAINT MARTIN BOURG		0,00	0,00	195 000,00	195 000,00	0,00	195 000,00
<b>TOTAL</b>			<b>2 220 752,95</b>	<b>617 520,00</b>	<b>727 297,02</b>	<b>727 297,02</b>	<b>0,00</b>	<b>727 297,02</b>

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET				III	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT				A2.3	

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 112**  
**LIBELLE : PANNEAUX SIGNALISATION**  
**NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

**DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	<b>DEPENSES</b>	<b>10 722,15</b>	<b>a</b>	<b>2 092,00</b>	<b>6 000,00</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 722,15	2 092,00	6 000,00	6 000,00
2151	Réseaux de voirie	10 722,15	2 092,00	6 000,00	6 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>c</b>	<b>0,00</b>	<b>d</b>
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-8 092,00
-------------------------------	-----------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 136**  
**LIBELLE : VOIRIE**  
**NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

**DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	<b>DEPENSES</b>	<b>523 564,97</b>	<b>a</b>	<b>6 191,00</b>	<b>60 000,00</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	167 340,24	6 191,00	60 000,00	60 000,00
2151	Réseaux de voirie	167 340,24	6 191,00	60 000,00	60 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	356 224,73	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	356 224,73	0,00	0,00	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>	<b>8 849,00</b>	<b>c</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	8 849,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	8 849,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>Solde = (c + d) – (a + b) (5)</b>	<b>-66 191,00</b>
--------------------------------------	-------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET				III	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT				A2.3	

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 140**  
**LIBELLE : MATERIEL MOBILIER ET ROULANT**  
**NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

**DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>DEPENSES</b>		<b>257 109,77</b>	<b>a</b>	<b>4 280,00</b>	<b>43 497,02</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	<b>257 109,77</b>	<b>4 280,00</b>	<b>43 497,02</b>	<b>43 497,02</b>
2156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	860,14		1 500,00	1 500,00
2157	Matériel et outillage technique	87 563,80		21 997,02	21 997,02
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	87 260,99	4 280,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	0,00		3 000,00	3 000,00
2182	Matériel de transport	0,00		14 000,00	14 000,00
2183	Matériel informatique	50 010,30		0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	23 800,89		3 000,00	3 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	7 613,65		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00		0,00	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) ( facultatif )**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>		<b>109 402,42</b>	<b>c</b>	<b>0,00</b>	<b>d</b>
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	25 402,42		0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	11 085,00		0,00	0,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	5 913,12		0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	1 893,00		0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Fonds européens	0,00		0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	2 173,13		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	84 000,00		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	84 000,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00		0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-47 777,02
-------------------------------	------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 156**  
**LIBELLE : TRAVAUX CIMETIERE**  
**NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

**DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	<b>DEPENSES</b>	<b>12 783,26</b>	<b>a</b>	<b>36 038,00</b>	<b>8 000,00</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	12 783,26	36 038,00	8 000,00	8 000,00
2116	Cimetières	12 783,26	36 038,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>	<b>1 600,00</b>	<b>c</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	1 600,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	1 600,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>Solde = (c + d) – (a + b) (5)</b>	<b>-44 038,00</b>
--------------------------------------	-------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détaller les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>					<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>					<b>A2.3</b>

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 158**  
**LIBELLE : SALLE DE REUNION ST MARTIN**  
**NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

**DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>DEPENSES</b>		<b>2 202,96</b>	a	0,00	800,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	<b>2 202,96</b>		800,00	<b>800,00</b>
2158	Autres inst.,matériel,outil, techniques	2 202,96		800,00	800,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00		0,00	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>		<b>0,00</b>	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00		0,00	0,00

<b>Solde = (c + d) – (a + b) (5)</b>	<b>-800,00</b>
--------------------------------------	----------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 166**  
**LIBELLE : EXTENSION ENFOUISSEMENT RESEAUX**  
**NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

**DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>DEPENSES</b>		<b>10 344,80</b>	<b>a</b>	<b>9 000,00</b>	<b>b</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	815,56	3 000,00	3 000,00	3 000,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	815,56	3 000,00	3 000,00	3 000,00
21	Immobilisations corporelles	9 529,24	0,00	6 000,00	6 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	4 265,40	0,00	6 000,00	6 000,00
21538	Autres réseaux	5 263,84	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>		<b>0,00</b>	<b>c</b>	<b>0,00</b>	<b>d</b>
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>Solde = (c + d) – (a + b) (5)</b>	<b>-12 000,00</b>
--------------------------------------	-------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET				III	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT				A2.3	

LIBELLE : (1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 193  
MAISON ROSSIGNOL RESTAURANT

## NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

## DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	192 180,40	a 385 819,00	95 000,00	b 95 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	192 180,40	385 819,00	95 000,00	95 000,00
2115	Terrains bâtis	170 000,00	0,00	0,00	0,00
2132	Bâtiments privés	22 180,40	385 819,00	95 000,00	95 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

## FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	212 000,00	c 105 000,00	186 039,00	d 186 039,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	112 000,00	105 000,00	136 039,00	136 039,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	12 000,00	75 000,00	106 039,00	106 039,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	30 000,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	100 000,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	100 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
1641	Emprunts en euros	100 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-189 780,00
-------------------------------	-------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>					<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>					<b>A2.3</b>

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202**  
**LIBELLE : AMENAGEMENTS COEUR DE VILLAGE**  
**NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

**DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	<b>DEPENSES</b>	<b>841 077,37</b>	<b>a</b>	<b>0,00</b>	<b>b</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	7 987,41		0,00	0,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	7 987,41		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	814 785,47		0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	814 785,47		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	18 304,49		0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	18 304,49		0,00	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>	<b>512 134,39</b>	<b>c</b>	<b>90 900,00</b>	<b>d</b>
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	412 134,39		90 900,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	199 083,00		0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	100 000,00		0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	100 000,00		0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Fonds européens	0,00		90 900,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	100 000,00		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	100 000,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00		0,00	0,00

<b>Solde = (c + d) – (a + b) (5)</b>	<b>90 900,00</b>
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à réversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 205  
LIBELLE : TRAVAUX LOGEMENT 5 PLACE BOUYGUE  
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

**DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	<b>DEPENSES</b>	0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2132	Bâtiments privés	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>	0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>Solde = (c + d) – (a + b) (5)</b>	<b>0,00</b>
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 206**  
**LIBELLE : CHEMINEMENT PIETON AV ST MARTIN**  
**NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

**DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	<b>DEPENSES</b>	<b>347 706,42</b>	<b>a</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	347 706,42	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	343 342,80	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	4 363,62	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>	<b>72 132,89</b>	<b>c</b>	<b>106 866,24</b>	<b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	72 132,89	106 866,24	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	26 820,00	62 180,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	9 508,76	22 186,24	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	22 500,00	22 500,00	0,00	0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	13 304,13	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>Solde = (c + d) – (a + b) (5)</b>	<b>106 866,24</b>
--------------------------------------	-------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 207**  
**LIBELLE : PARKING VILLAGE**  
**NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

**DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>DEPENSES</b>		<b>3 227,57</b>	<b>a</b>	<b>0,00</b>	<b>15 000,00</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 227,57	0,00	15 000,00	15 000,00
2151	Réseaux de voirie	3 227,57	0,00	15 000,00	15 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>		<b>0,00</b>	<b>c</b>	<b>0,00</b>	<b>d</b>
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>Solde = (c + d) – (a + b) (5)</b>	<b>-15 000,00</b>
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 208**  
**LIBELLE : COEUR DE VILLAGE PLACE ESPLANADE**  
**NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

**DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	<b>DEPENSES</b>	0,00	a	0,00	b 0,00
20	<b>Immobilisations incorporelles (sauf 204)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
204	<b>Subventions d'équipement versées (6)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
21	<b>Immobilisations corporelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
22	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
23	<b>Immobilisations en cours (sauf 2324)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>	0,00	c	0,00	d 0,00
13	<b>Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00
16	<b>Emprunts et dettes assimilées (4)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
20	<b>Immobilisations incorporelles (sauf le 204)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
204	<b>Subventions d'équipement versées (6)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
21	<b>Immobilisations corporelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
22	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
23	<b>Immobilisations en cours (2324)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>Solde = (c + d) – (a + b) (5)</b>	<b>0,00</b>
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 209  
LIBELLE : MAM MAISON ASSISTANTS MATERNELS  
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

**DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>DEPENSES</b>		<b>19 833,28</b>	<b>a</b>	<b>295 000,00</b>	<b>b</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	19 833,28	180 100,00	295 000,00	295 000,00
2132	Bâtiments privés	19 833,28	180 100,00	295 000,00	295 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>		<b>0,00</b>	<b>c</b>	<b>191 000,00</b>	<b>d</b>
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	171 000,00	171 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	36 000,00	36 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>Solde = (c + d) – (a + b) (5)</b>	<b>-284 100,00</b>
--------------------------------------	--------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 210**  
**LIBELLE : PARVIS EGLISE SAINT MARTIN BOURG**  
**NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

**DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>DEPENSES</b>					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	a 0,00	195 000,00	b 195 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	195 000,00	195 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	195 000,00	195 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>					
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>Solde = (c + d) – (a + b) (5)</b>	<b>-195 000,00</b>
--------------------------------------	--------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
- (4) Sauf 165, 166 et 1649.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

		III	
		A3	

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1		Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I	II			
<b>TOTAL</b>	<b>1 526 649,25</b>	<b>302 766,24</b>		<b>843 792,52</b>	<b>843 792,52</b>	<b>1 146 558,76</b>
018 RSA	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	717 797,00	302 766,24		307 039,00	307 039,00	609 805,24
1321 Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	288 575,00	137 180,00		106 039,00	106 039,00	243 219,00
1322 Subv. non transf. Régions	161 158,00	30 000,00		45 000,00	45 000,00	75 000,00
1323 Subv. non transf. Départements	101 695,00	22 186,24		0,00	0,00	22 186,24
1324 Subv. non transf. Autres communes	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
1325 Subv. non transf. GFP de rattachement	69 556,00	22 500,00		66 000,00	66 000,00	88 500,00
1327 Subv. non transf. Fonds européens	96 813,00	90 900,00		0,00	0,00	90 900,00
1328 Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00		90 000,00	90 000,00	90 000,00
1345 Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	100 000,00	0,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
1641 Emprunts en euros	100 000,00	0,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>817 797,00</b>	<b>302 766,24</b>		<b>377 039,00</b>	<b>377 039,00</b>	<b>679 805,24</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	118 910,46	0,00		114 075,23	114 075,23	114 075,23
10222 FCIV/A	78 910,46	0,00		102 075,23	102 075,23	102 075,23
10226 Taxe d'aménagement	40 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	12 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	570,00	0,00		1 870,00	1 870,00	1 870,00
165 Dépôts et cautionnements reçus	570,00	0,00		1 870,00	1 870,00	1 870,00
18 Cpte de liaison - affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>	<b>119 480,46</b>	<b>0,00</b>		<b>115 945,23</b>	<b>115 945,23</b>	<b>115 945,23</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I	II		II	III = I + II
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>937 277,46</b>	<b>302 766,24</b>	<b>492 984,23</b>	<b>492 984,23</b>	<b>795 750,47</b>
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	538 119,83		317 975,73	317 975,73	317 975,73
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)</i>	51 251,96		32 832,56	32 832,56	32 832,56
28041511	<i>Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel</i>	747,55		0,00	0,00	0,00
28041811	<i>Autres org pub - Biens mob, mat, études</i>	7 987,41		815,56	815,56	815,56
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	1 000,00		500,00	500,00	500,00
28046	<i>Attributions compensation investissement</i>	41 517,00		31 517,00	31 517,00	31 517,00
041	<i>Opérations patrimoniales (9)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>589 371,79</b>	<b>350 808,29</b>	<b>350 808,29</b>	<b>350 808,29</b>	<b>350 808,29</b>

(1) Détaillez les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (Rl 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (Dl 041 = Rl 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		III – VOTE DU BUDGET					
		SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE				B	
		DEPENSES					
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses dans le cadre d'une AE
		I		II		II	
	<b>TOTAL</b>	<b>1 332 643,79</b>	<b>0,00</b>	<b>1 170 960,95</b>	<b>1 170 960,95</b>	<b>0,00</b>	<b>1 170 960,95</b>
011	Charges à caractère général (3)	255 000,00	0,00	281 000,00	281 000,00	0,00	281 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	375 000,00	0,00	434 000,00	434 000,00	0,00	434 000,00
014	Atténuations de produits	6 272,00	0,00	6 972,00	6 972,00	0,00	6 972,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Réregularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	85 900,00	0,00	88 800,00	88 800,00	0,00	88 800,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>722 172,00</b>	<b>0,00</b>	<b>810 772,00</b>	<b>810 772,00</b>	<b>0,00</b>	<b>810 772,00</b>
66	Charges financières	19 100,00	0,00	20 127,68	20 127,68	0,00	20 127,68
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)						
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>21 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>22 127,68</b>	<b>22 127,68</b>	<b>0,00</b>	<b>22 127,68</b>
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>743 272,00</b>	<b>0,00</b>	<b>832 899,68</b>	<b>832 899,68</b>	<b>0,00</b>	<b>832 899,68</b>
023	<i>Virément à la section d'investissement</i>	538 719,83		305 228,71	305 228,71		305 228,71
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	51 251,96		32 832,56	32 832,56		32 832,56
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>589 371,79</b>		<b>338 061,27</b>	<b>338 061,27</b>	<b>0,00</b>	<b>338 061,27</b>
	<b>D002 Résultat reporté ou anticipé (5)</b>						<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>						<b>1 170 960,95</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

**RECETTES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 – I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>821 747,75</b>	<b>0,00</b>	<b>852 985,22</b>	<b>852 985,22</b>	<b>852 985,22</b>
013	Atténuations de charges (2)	32 000,00	0,00	42 000,00	42 000,00	42 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	36 300,00	0,00	35 800,00	35 800,00	35 800,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	84 661,00	0,00	84 981,00	84 981,00	84 981,00
731	Fiscalité locale	223 481,00	0,00	230 051,00	230 051,00	230 051,00
74	Dotations et participations (2)	410 800,75	0,00	424 248,22	424 248,22	424 248,22
75	Autres produits de gestion courante (2)	33 700,00	0,00	35 100,00	35 100,00	35 100,00
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>820 942,75</b>	<b>0,00</b>	<b>852 180,22</b>	<b>852 180,22</b>	<b>852 180,22</b>
76	Produits financiers	5,00	0,00	5,00	5,00	5,00
77	Produits spécifiques (2)	800,00	0,00	800,00	800,00	800,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>805,00</b>	<b>0,00</b>	<b>805,00</b>	<b>805,00</b>	<b>805,00</b>
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>821 747,75</b>	<b>0,00</b>	<b>852 985,22</b>	<b>852 985,22</b>	<b>852 985,22</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

	<b>R002 Résultat reporté ou anticipé (7)</b>	<b>317 975,73</b>
	<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>1 170 960,95</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DÉPENSES – DÉTAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II	
								B1	III
	<b>TOTAL</b>	<b>1 332 643,79</b>	<b>0,00</b>	<b>281 000,00</b>	<b>281 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>281 000,00</b>	<b>281 000,00</b>	<b>281 000,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	255 000,00	0,00	4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
6042	Achats de prestations de services	4 500,00	0,00	9 500,00	9 500,00	0,00	9 500,00	9 500,00	9 500,00
60611	Eau et assainissement	28 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00	28 000,00
60612	Énergie - Électricité	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
60621	Combustibles	19 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
60622	Carburants	2 600,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
60623	Alimentation	500,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
60628	Autres fournitures non stockées	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
60631	Fournitures d'entretien	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
60636	Vêtements de travail	2 800,00	0,00	2 800,00	2 800,00	0,00	2 800,00	2 800,00	2 800,00
6064	Fournitures administratives	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	500,00	0,00	600,00	600,00	0,00	600,00	600,00	600,00
611	Contrats de prestations de services	1 000,00	0,00	1 400,00	1 400,00	0,00	1 400,00	1 400,00	1 400,00
613	Locations	10 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
61521	Entretien terrains	31 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	25 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	18 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00	19 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	16 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00	19 000,00
61551	Entretien matériel roulant	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	6 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
6156	Maintenance	15 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00	21 000,00
6161	Multirisques	4 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
618	Divers	13 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	18 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00	17 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	7 000,00	0,00	8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00	8 500,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	200,00	0,00	200,00	200,00	0,00	200,00	200,00	200,00
627	Services bancaires et assimilés								

**MAIRIE DE MONTANS - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025**

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 l'assemblée sur les AE lors de la budgétai	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II	
								Vote de l'assemblée I	RAR N-1 l'assemblée sur les AE lors de la budgétai (3)
6281	Concours divers (cotisations)	800,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	500,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
6288	Autres services extérieurs	1 500,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	8 000,00	0,00	8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00	8 500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	375 000,00	0,00	434 000,00	434 000,00	0,00	434 000,00	434 000,00	434 000,00
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	6 000,00	0,00	6 500,00	6 500,00	6 500,00	6 500,00	6 500,00	6 500,00
6411	Personnel titulaire	191 000,00	0,00	212 000,00	212 000,00	0,00	212 000,00	212 000,00	212 000,00
6413	Personnel non titulaire	34 000,00	0,00	48 000,00	48 000,00	0,00	48 000,00	48 000,00	48 000,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	140 000,00	0,00	131 000,00	131 000,00	0,00	131 000,00	131 000,00	131 000,00
6470	Autres charges sociales	4 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
014	Atténuations de produits	6 272,00	0,00	6 972,00	6 972,00	0,00	6 972,00	6 972,00	6 972,00
7391111	Degrèv. TFPNB /jeunes agriculteurs	800,00	0,00	800,00	800,00	0,00	800,00	800,00	800,00
7391112	Degrèv. taxe habit. /logements vacants	800,00	0,00	800,00	800,00	0,00	800,00	800,00	800,00
739211	Attribution de compensation	4 672,00	0,00	5 372,00	5 372,00	0,00	5 372,00	5 372,00	5 372,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	85 900,00	0,00	88 800,00	88 800,00	0,00	88 800,00	88 800,00	88 800,00
65311	Indemnités de fonction	55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
65313	Cotisations de retraite	2 700,00	0,00	2 800,00	2 800,00	0,00	2 800,00	2 800,00	2 800,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	100,00	0,00	100,00	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6542	Créances éteintes	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	10 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00

**MAIRIE DE MONTANS - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025**

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la budgettaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) <b>III = I + II</b>
65748	Subv.fonct,autres personnes droit privé Autres	14 000,00 1 600,00	0,00 0,00		15 000,00 1 400,00	15 000,00 1 400,00	0,00 0,00	15 000,00 1 400,00	15 000,00 1 400,00
65888	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>722 172,00</b>	<b>0,00</b>	<b>810 772,00</b>	<b>0,00</b>	<b>810 772,00</b>	<b>0,00</b>	<b>810 772,00</b>	<b>810 772,00</b>
66	Charges financières	19 100,00	0,00		20 127,68	20 127,68		20 127,68	20 127,68
66111	Intérêts réglés à l'échéance	10 000,00	0,00		12 127,68	12 127,68		12 127,68	12 127,68
661132	Remb. int. emprunt transf. GFP de rattac	8 800,00	0,00		7 500,00	7 500,00		7 500,00	7 500,00
6688	Autres	300,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
67	Charges spécifiques (4)	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgetaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)		0,00						
	<b>Total des charges financières et spécifiques</b>	<b>21 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>22 127,68</b>	<b>22 127,68</b>	<b>22 127,68</b>	<b>22 127,68</b>	<b>22 127,68</b>	<b>22 127,68</b>
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>743 272,00</b>	<b>0,00</b>	<b>832 899,68</b>	<b>832 899,68</b>	<b>0,00</b>	<b>832 899,68</b>	<b>832 899,68</b>	<b>832 899,68</b>
023	Virement à la section d'investissement	538 119,83			305 228,71	305 228,71		305 228,71	305 228,71
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	51 251,96			32 832,56	32 832,56		32 832,56	32 832,56
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	51 251,96			32 832,56	32 832,56		32 832,56	32 832,56
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>589 371,79</b>			<b>338 061,27</b>	<b>338 061,27</b>		<b>338 061,27</b>	<b>338 061,27</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailiser les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état «B» pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre ( $DF\ 042 = RI\ 040$ ) ( $DF\ 043 = RF\ 043$ ).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

		III	
		B2	

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoria, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			
	<b>TOTAL</b>	<b>821 747,75</b>	<b>0,00</b>	<b>852 985,22</b>	<b>852 985,22</b>	<b>852 985,22</b>
013	Atténuations de charges (3)	32 000,00	0,00	42 000,00	42 000,00	42 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	32 000,00	0,00	42 000,00	42 000,00	42 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	36 300,00	0,00	35 800,00	35 800,00	35 800,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	700,00	0,00	700,00	700,00	700,00
7032	Stationnement et location voie publique	1 600,00	0,00	1 600,00	1 600,00	1 600,00
70846	Mise à displo personnel GFP de rattach.	28 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00	28 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	2 000,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	84 661,00	0,00	84 981,00	84 981,00	84 981,00
73211	Attribution de compensation	76 161,00	0,00	76 481,00	76 481,00	76 481,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
738	Autres impôts et taxes	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
731	Fiscalité locale	223 481,00	0,00	230 051,00	230 051,00	230 051,00
73111	Impôts directs locaux	169 813,00	0,00	180 937,00	180 937,00	180 937,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	26 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	27 668,00	0,00	29 114,00	29 114,00	29 114,00
74	Dotations et participations (3)	410 800,75	0,00	424 248,22	424 248,22	424 248,22
74111	Dotation forfaitaire des communes	117 458,00	0,00	117 458,00	117 458,00	117 458,00
741121	DSR des communes	149 204,00	0,00	168 086,00	168 086,00	168 086,00
741127	DNP des communes	46 453,00	0,00	46 351,00	46 351,00	46 351,00
742	Dot. aux élus locaux	255,00	0,00	255,00	255,00	255,00
744	FCTVA	1 517,75	0,00	6 384,22	6 384,22	6 384,22
7478	Participation Autres organismes	10 800,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
74833	Etat-Compens.-exonération taxes foncières	85 113,00	0,00	83 714,00	83 714,00	83 714,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	33 700,00	0,00	35 100,00	35 100,00	35 100,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
752	Revenus des immeubles	33 000,00	0,00	33 500,00	33 500,00	33 500,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	200,00	0,00	100,00	100,00	100,00
75888	Autres	500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>820 942,75</b>	<b>0,00</b>	<b>852 180,22</b>	<b>852 180,22</b>	<b>852 180,22</b>
76	Produits financiers	5,00	0,00	5,00	5,00	5,00
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	5,00	0,00	5,00	5,00	5,00
77	Produits spécifiques (3)	800,00	0,00	800,00	800,00	800,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	800,00	0,00	800,00	800,00	800,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>821 747,75</b>	<b>0,00</b>	<b>852 985,22</b>	<b>852 985,22</b>	<b>852 985,22</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)**

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir stat t-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant du compte 7622 sera négatif.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>B1.1</b>

**B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

## B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Date du premier rembour- sement	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux initial		Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)				0,00										
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				575 000,00										
1641 Emprunts en euros (total)				575 000,00										
3403208	CREDIT AGRICOLE		100 000,00	F	2,720	0,000		T		X		O	A-1	
959844	CREDIT AGRICOLE	31/12/2016	150 000,00	F	0,850	0,850		T		X			A-1	
959853	CREDIT AGRICOLE	31/12/2016	50 000,00	F	0,850	0,850		T		X		O	A-1	
MON50598	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL		245 000,00	F	2,040	2,040		T		X			A-1	
xx	CREDIT AGRICOLE		30 000,00	F	3,610	0,000		T		X		O	A-1	
1643 Emprunts en devises (total)			0,00											
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)			0,00											

**MAIRIE DE MONTANS - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Date du premier rembour- sement	Index (4)	Type de taux d'intérêt (3)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat					
								Taux initial	Niveau de taux (5)	Davise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé ON
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)			0,00										
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)				446 604,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)				0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)				0,00									
1687 Autres dettes (total)				446 604,00									
70168 CREDIT AGRICOLE BFT				446 604,00	F		4,290	0,000	A	X	O	A-1	
Total général				1 021 604,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICC51015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

## B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/N								
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverte ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		314 009,53				42 051,65
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		314 009,53				42 051,65
3405308	A-1	0,00		88 995,93	12,00	F	0,000	5 781,92
959844	A-1	0,00		72 380,11	6,00	F	0,850	10 078,48
959853	A-1	0,00		24 126,69	6,00	F	0,850	3 359,49
MONS05098	A-1	0,00		107 047,90	5,00	F	2,040	16 946,20
xx	A-1	0,00		21 558,90	3,00	F	0,000	5 885,56
1643 Emprunts en devise (Total)		0,00		0,00				0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total) (10)		0,00		0,00				0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00

MAIRIE DE MONTANS - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverte ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années*)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice		
						Type de taux (13)	Index (14)	Taux d'intérêt (16)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		148 868,13				18 608,50	6 475,15	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00									
1687 Autres dettes (total)		0,00		148 868,13				18 608,50	6 475,15	0,00	0,00
70168		0,00	A-1	148 868,13	0,00	F	0,000	18 608,50	6 475,15	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>462 877,66</b>				<b>60 680,15</b>	<b>12 365,90</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB/1013077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : « fixe » ; « variable simple » ; « complète » (est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts régis à l'échéance » (intérêts décaissés), et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

B1.3

## B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)														
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00								0,00	0,00	0,00	
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00								0,00	0,00	0,00	
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00								0,00	0,00	0,00	
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00								0,00	0,00	0,00	
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00								0,00	0,00	0,00	
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00								0,00	0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00								0,00	0,00	0,00	

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Ecart indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'indice ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'indice ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, indice ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		B1.4	

## B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indice hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6	0	0	0	0	0
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	462 877,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0	
	% de l'encours					0,00	
	Montant en euros					0,00	

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

**IV – ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE**

							<b>IV</b>
							<b>B1.5</b>

**B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Instrument de couverture						
	Emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture
Taux fixe (total)	0,00					0,00	
Taux variable simple (total)	0,00					0,00	
Taux complexe (total) (2)	0,00					0,00	
Total	0,00					0,00	

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, lummel, swap).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : trimestrielle, T : semestrielle, X : autre.

	<b>IV – ANNEXES</b>
	<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>

**B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Taux reçu (7)		
Taux fixe (total)						Produits cf768	Avant opération de couverture
Taux variable simple (total)						Charges cf668	Après opération de couverture
Taux complexe (total) (2)							
<b>Total</b>							

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC B1015/077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	
B1.6	

## B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR		Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont
					Intérêts (3)
Auprès des organismes de droit privé	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public		0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

	<b>IV – ANNEXES</b>	
	<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES</b>	

**B1.7 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES		IV	
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		B2	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du	
Biens de faible valeur- Seuil unitaire en déca duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an :			
€	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	AC investissement Agglo GG	1	22/01/2018
L	Subvention rénovation façades	1	18/02/2019
L	Subv équipement SDET	1	12/04/2023
L	Fonds de concours SPR Agglomér	1	12/12/2023

## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV

B7.3

## ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (1)	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice
								Taux	Index	Taux	Index	Niveau de taux				
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)								0,00	0,00							
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social								0,00	0,00							
<b>TOTAL GENERAL</b>								0,00	0,00							

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour fixe, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts décaissés ».

**IV – ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES**

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET					
Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65558			Société Protectrice des Animaux SPA SMAEP GAILLACOIS DECI Federteep A.D.M.R. Montans Peyrole Terre des Siggiliées Amicale Pompiers Gallac	Association Etablissement de droit public Autre personne de droit public Association	19 610,00
65558	Subvention communale annuelle				2 300,00
65748	Subvention communale annuelle				2 200,00
65748	Subvention communale annuelle				6 000,00
65748	Subvention communale annuelle				600,00
65748	Subvention communale annuelle				100,00
65748	Subvention communale annuelle				100,00
65748	Subvention communale annuelle				300,00
65748	Subvention communale annuelle				200,00
65748	Subvention communale annuelle				450,00
65748	Subvention communale annuelle				2 000,00
65748	Subvention communale annuelle				1 700,00
65748	Subvention communale annuelle				30,00
65748	Subvention communale annuelle				300,00
65748	Subvention communale annuelle				400,00
65748	Subvention communale annuelle				400,00
65748	Subvention communale annuelle				0,00
65748	Subvention communale annuelle				100,00
65748	Subvention communale annuelle				100,00
65748	Subvention communale annuelle				100,00
65748	Subvention communale annuelle				30,00
65748	Subvention communale annuelle				200,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748		Subvention communale annuelle	Autisme et Vous Montans	Association	250,00
65748		Subvention communale annuelle	Association Sportive Collège Le Clézio	Association	100,00
65748		Subvention communale annuelle	Judo Club Lislois	Association	150,00
65748		Subvention communale annuelle	Sauze Autonome Collège Le Clézio Lisle Sur Tarn	Association	100,00
65748		Subvention communale annuelle	Visiteurs de Malades	Association	50,00
65748		Subvention communale annuelle	Etablissements Hospitaliers	Association	150,00
65748		Subvention communale annuelle	Football Club Vignoble	Association	150,00
65748		Subvention communale annuelle	Tennis Club Montanais	Association	300,00
65748		Subvention communale annuelle	Ouest Tarn Handball	Association	100,00
65748		Subvention communale annuelle	Paroles de Femmes Gaillac	Association	50,00
65748		Subvention communale annuelle	Association Saint Martin de Montans	Association	250,00
65748		Subvention communale annuelle	Association Parents d'Elèves Montans	Autre personne de droit public	400,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

		IV
	B9	

## B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATÉGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		1,00	3,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint administratif	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif ppal 1 <sup>e</sup> cl	C	0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur principal 1 <sup>e</sup> cl.	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		3,00	1,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique	C	1,00	1,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique ppal 1 <sup>e</sup> cl	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>EMPLOIS NON CITES (l) (5)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)</b>		4,00	4,00	8,00	7,00	0,00	7,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent tout le temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,64 ETPT (0,8 \* 0,8 = 0,64).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES</b> <b>EQUILIBRE BUDGETAIRE</b>	<b>C1.1</b>

**DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-158 494,55	-158 494,55
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	-314 753,76	-314 753,76
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-473 248,31	-473 248,31

**Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote
<b>Affectation au 1068 (C)</b>	473 248,31	473 248,31
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-473 248,31	-473 248,31
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

**COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE**

	Propositions nouvelles	Vote
<b>Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)</b>	74 608,50	74 608,50
<b>Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)</b>	464 883,52	464 883,52
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	390 275,02	390 275,02

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES</b> <b>EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	<b>C1.2</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>	<b>74 608,50</b>	<b>I</b>
	<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>	<b>74 608,50</b>	<b>74 608,50</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	56 000,00	56 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	18 608,50	18 608,50
	<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES</b> <b>EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES</b>	<b>C1.3</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>464 883,52</b>	<b>III</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>114 075,23</b>	<b>114 075,23</b>
10222	FCTVA	102 075,23	102 075,23
10226	Taxe d'aménagement (3)	12 000,00	12 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (4)</b>		<b>350 808,29</b>	<b>350 808,29</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	815,56	815,56
280422	Privé - Bâtiments et installations	500,00	500,00
28046	Attributions compensation investissement	31 517,00	31 517,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	317 975,73	317 975,73

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS**

					IV	
					D3	
Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
<b>Part régionale des ressources</b>						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part départementale des ressources</b>						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part communale des ressources</b>						
TFPB	1 404 000,00	0,00	28,95	0,00	406 458,00	0,00
TFPNB	123 600,00	0,00	37,56	0,00	46 424,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	108 500,00	0,00	9,50	0,00	10 308,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.  
(2) Détalier les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

81171  
Code INSEE

MAIRIE DE MONTANS

Commune

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le

BP 2025

ID : 081-218101715-20250410-BP2025-BF

COM

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de membres présents : 15  
Nombre de suffrages exprimés : 15

VOTES : Pour 15  
Contre 0  
Abstentions 0

Date de convocation : 02/04/2025  
C2 / 04 / 2025

Présenté par le Maire

A MONTANS , le 10/04/2025

Le Maire

Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session ordinaire

A MONTANS , le 10/04/2025

le Conseil Municipal

B → 22K  
X Van JM  
JM  
Hans  
JM  
Hans  
JM  
JM

Certifié exécutoire par le Maire et de la publication, le 11/04/2025 .

, compte tenu de la transmission en

préfecture, le 11/04/2025

A MONTANS , le 10/04/2025



